

## Séance du 6 septembre 2019

Présents	<b>GIRAUD Marc : Maire2</b> BONHOMME Virginie, BOUCHET Michel, BOYER Véronique, BRUN Jocelyne, ARNAUD Florian CHANAL Fernand, FILHOL Dominique, IGLESIAS Carmen, LAGER Joëlle, LAURENT Monique, MALEYSON Xavier,
Excusés	EXBRAYAT Aurélie, REYMOND Roland, LAMADON Sébastien

### I – Indemnité percepteur

Chaque année il faut approuver l'indemnité du percepteur qui s'élève à 407 €.

Avis favorable

### II – Financement du tracteur :

Pour l'achat du tracteur la commune bénéficie d'un prêt sur 4 ans à taux zéro auprès du Crédit Agricole. D'autre part, le camion va être vendu. Une personne est déjà intéressée, ce qui permettra de payer la première échéance.

Avis favorable

### III – Non-valeurs :

Les non-valeurs correspondent aux factures non réglées depuis des années et qui ne peuvent plus être récupérées et afin de ne plus apparaître dans le budget l'avis du conseil est nécessaire.

Avis favorable

### IV – Emploi complémentaire au service civique

Un emploi civique a été créé par l'Académie pour une période de 10 mois à l'école. La mairie en accord avec cette employée va lui établir un contrat de travail d'une heure par jour durant la cantine, en parallèle elle préparera une formation.

### V -Organisation relai assistantes maternelles :

Sur la commune ne subsiste plus que 2 assistantes maternelles. Seule l'une d'entre elles a pu fréquenter le relai, la seconde n'a pu s'y rendre en raison des jours d'animation proposés, le service est ainsi passé d'une animation hebdomadaire à une mensuelle. Il est donc souhaitable de réunir les assistantes maternelles et les responsables de l'agglomération pour aboutir à une solution afin que **cette prestation ne puisse disparaître.**

### VI – Travaux :

En plus des travaux d'entretien habituels, les employés continuent la construction du garage afin de le finir le plus rapidement possible afin d'obtenir les subventions.

Par ailleurs une débroussailleuse thermique sera achetée pour l'entretien des bordures.

- Il faut prévoir également des travaux autour du monument aux morts pour les cérémonies.
- A CONDROS un abri bus plus grand sera mis en place. Également dans ce village un mur sera démoli avec l'accord du propriétaire ce qui permettra d'élargir le virage.
- Il est signalé un regard dangereux à remettre en place mais qui serait de la compétence des Télécom.
- Pour la restauration du four de COMBRIOL, une étude a été faite par l'association MEYGALIT, dont 50% du financement sera assuré par la Fondation du petit patrimoine, le reste par la commune et l'association des Amis de Combriol.
- 

#### **VII – Questions diverses :**

- Une subvention de 1700 € a été accordée à l'école pour sortie classe de découverte au printemps 2020.
- Dans le cadre de la restitution du gymnase de Lavoute sur Loire par la communauté de l'agglomération du Puy en Velay, il est demandé aux 11 communes de l'Emblavez de prendre en charge son fonctionnement en créant un service unifié. Une participation financière sera demandée pour les 3 premières années, ensuite la somme remise par la CAPEV devrait financer le fonctionnement ainsi que les investissements à venir.
- La date retenue pour le repas des aînés est le 24 novembre 2019

**Prochain conseil le 18 octobre 2019**